




AVIS PUBLIC

Nous désirons vous informer que suite à l'incendie survenue au Centre récréatif et communautaire quelques mois passés, les séances ordinaires et extraordinaires du conseil municipal de la Ville de Gracefield se tenaient à l'érablière JB Caron, 581 chemin de Pointe Comfort. Actuellement la salle du conseil municipal a été nettoyée et réparée. Ceci dit, les séances ordinaires et extraordinaires du conseil municipal de la Ville de Gracefield sont de retour à la salle du conseil municipal, située au 3, rue de la Polyvalente dès lundi prochain, le 13 décembre 2021 à 19H00.

Considérant la Pandémie Covid-19, un maximum de dix (10) personnes est autorisé à participer aux séances du Conseil municipal. Les mesures sanitaires en vigueur actuellement demeurent.

Donné à Gracefield, ce 9 décembre 2021.


Raymonde Tremblay
Directrice générale adjointe
et greffière adjointe